

# SYNTHÈSE

L'Association des Chaînes Conventionnées éditrices de Services (A.C.C.e.S.), le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC), le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), la Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles (DGMIC) et le Syndicat National de la Publicité Télévisée (SNP-TV) se sont à nouveau associés pour publier cette 12<sup>ème</sup> édition du Guide des chaînes numériques réalisés par l'agence Clair de Lune.

Cette édition portant sur les années 2012 et 2013 intègre désormais les six nouvelles chaînes gratuites diffusées en haute définition sur la TNT depuis décembre 2012 et actualise l'ensemble des informations disponibles sur l'univers des chaînes numériques françaises.

Pour ce qui est de l'**offre de chaînes**, en complément des 32 chaînes nationales à disposition des téléspectateurs de la TNT dont 24 gratuites et 8 payantes, 11 sont désormais disponibles en haute définition ; au 31 décembre 2013, le nombre de chaînes conventionnées pour une diffusion sur le câble, le satellite, l'ADSL ou sur les réseaux mobiles s'élève à 207, contre 191 à fin 2012.

**Le déploiement des services de télévision de rattrapage s'est poursuivi**, à la fois en volume horaire (constitué de 14 838 heures en octobre 2013) et en nombre de vidéos (73 832 à la même date) ; en termes de consommation, les 10 premiers mois de 2013 ont vu le nombre de vidéos vues mensuellement augmenter pour atteindre 272,7 millions en octobre 2013.

Alors que la réception en mode terrestre et par satellite s'est stabilisée, **la réception de la télévision par ADSL ou fibre optique a progressé de 9,1 points** en 18 mois. Le nombre de foyers abonnés à une offre multi-chaînes payante est passé de 14,7 millions fin 2011 (54,8 % des foyers équipés TV) à 17 millions au 1<sup>er</sup> semestre 2013 (62,7 % des foyers équipés TV).

Le Guide présente cette année, sous forme de tableaux complets, **les différentes offres payantes et gratuites disponibles** sur le satellite, le câble, l'ADSL et la fibre (triple play et quadruple play) et sur les téléphones mobiles.

En 2013, les Français ont passé en moyenne 3 heures et 46 minutes par jour à l'écoute de la télévision, ce qui représente, pour la première fois depuis 2008, une baisse de quatre minutes.

**L'audience des chaînes hertziennes historiques** a continué de diminuer (à 65 %, -1,8 % par rapport à 2012), celle des chaînes de la TNT gratuite lancées en 2005 s'est stabilisée à 22 % et l'audience des chaînes TNT HD lancées en 2012 a atteint 2,3 % ; celle des « autres chaînes » (locales, régionales, étrangères, thématiques et interactives) a diminué de 0,3 point, à 10,8 % de part d'audience nationale, tandis que sur l'univers des foyers recevant la télévision par câble, satellite ou ADSL, leur part d'audience est de 15,5 % et de 27,3 % sur les seuls abonnés à une offre payante.

Le chapitre consacré à la **programmation** présente, pour les chaînes gratuites comme pour les chaînes payantes, l'offre de programmes disponibles, détaillée par genre pour les œuvres audiovisuelles, et par pays de production pour les œuvres de fiction (œuvres EOF, européennes, américaines). L'offre de cinéma est également analysée pour chacune des chaînes.

Les données relatives à **la production audiovisuelle et cinématographique** rendues publiques par le CSA et le CNC étant de nature différente, elles font l'objet de présentations spécifiques.

En 2012, selon les données du CNC, l'ensemble des chaînes (gratuites, payantes et chaînes web) a commandé **4 723 heures de programmes audiovisuels aidés**, contre 4 443 heures en 2011, soit une progression de 6,3 %. **La plus importante augmentation est observable auprès des chaînes web**, dont la

commande passe de 98 heures en 2011 à 158 heures en 2012 (incluant 58 heures pour Arte Live Web). A l'inverse, avec 781,1 M€ d'investissements en 2012, contre 826,9 M€ en 2011, **les apports des chaînes sont en baisse de 5,5 %**. L'investissement des chaînes payantes affiche la plus forte diminution (-16,1 % entre 2011 et 2012).

Pour ce qui concerne **l'économie des chaînes numériques**, le chiffre d'affaires de l'ensemble des chaînes s'est établi en 2012 à 8 644,6 M€, composé à 66 % de celui des chaînes gratuites et à 34 % de celui des chaînes payantes (dont les chaînes Canal+).

Pour les **chaînes gratuites**, dans le cadre d'un chiffre d'affaires global stable (5 670,2 M€), celui de France Télévisions a augmenté de 3 % et celui des chaînes de la TNT de 2005 de 6 %, alors que ceux de TF1 et M6 diminuaient respectivement de 6 et 4 %.

Pour les **chaînes payantes**, alors que le chiffre d'affaires des chaînes Canal+ augmente de 1 % à 1,8 Md€, celui des 92 chaînes payantes étudiées diminue, à périmètre constant, de 11 %, soit -142 M€.

En 2013, les **investissements publicitaires** des annonceurs se stabilisent sur les sept chaînes hertziennes historiques pour atteindre 5 645 M€ bruts. Ces sept chaînes représentent 54 % du total des investissements bruts des annonceurs en télévision (parrainage inclus).

Une nouvelle fois en 2013, il convient de souligner **les bons résultats des chaînes numériques** (hors « chaînes hertziennes historiques ») sur lesquelles les investissements publicitaires bruts atteignent 3 940,8 M€, soit une augmentation de 360 M€ par rapport à 2012 (+9 %). Ils représentent 38 % du total des investissements bruts des annonceurs en télévision (parrainage inclus). L'intégralité de cette progression est assurée par les nouvelles chaînes gratuites de la TNT, notamment les chaînes HD lancées en décembre 2012. **Les chaînes numériques payantes** subissent a contrario **une baisse de 8 %**.

En termes **d'emplois**, près de 1 200 personnes ont été déclarées en CDI ou en CDD dans les chaînes gratuites de la TNT de 2005, représentant environ 900 équivalents temps plein, pour une masse salariale brute de plus de 42 M€ ; plus de 3 900 personnes ont été déclarées en CDI ou en CDD dans les chaînes diffusées par câble, satellite ou ADSL, représentant plus de 3 100 équivalents temps plein, pour une masse salariale brute de plus de 147 M€. Plus de 600 pigistes et 800 intermittents ont été déclarés dans les chaînes gratuites de la TNT et plus de 1 400 pigistes et 2 600 intermittents dans les chaînes diffusées par câble, satellite ou ADSL.

En 2013, le **cadre juridique** applicable aux chaînes numériques a fait l'objet d'une évolution importante avec l'adoption le 15 novembre 2013 des lois organiques et ordinaires relatives à l'indépendance de l'audiovisuel public portant sur la procédure de nomination des présidents de l'audiovisuel public et sur une réforme de la composition, des missions et des compétences du CSA.

Le **marché de la vidéo à la demande**, dont le chiffre d'affaires est estimé en 2012 à 251,68 M€ (18,4 % du marché de la vidéo contre 15 % en 2011) est présenté en annexe, en termes d'offre, de consommation et d'usages des consommateurs. La **télévision sociale** fait l'objet cette année d'une présentation spécifique.

Dernière partie du Guide, les **fiches chaînes**, qui sont cette année au nombre de 125, ont été actualisées fin 2013.

La rédaction de ce guide s'est très largement appuyée sur les statistiques, rapports et études réalisés par le CSA et le CNC, ainsi que des sociétés et organismes présentés dans l'index des ressources documentaires (liste en page 6).